Assemblée générale de l'ASYNPRO 2026
Discours

Monsieur le Maire,
Mesdames et Messieurs les élus,
Chers professionnels,
Chers adhérents,
Chers amis,

Une assemblée générale, c'est évidemment un moment de bilan, mais aussi un moment où une association doit se demander **ce qu'elle veut préserver, ce qu'elle veut transmettre et surtout ce qu'elle veut préparer.**
Et cette année, plus que jamais, je crois que cette question est devant nous.

Nos villages sont nés de la volonté politique d'un empereur qui souhaitait développer une activité ostréicole, sur un territoire qui, à l'origine, n'était pas destiné à cela.
Mais leur histoire ne s'est pas écrite uniquement par la volonté des hommes.
Ils ont été forgés par une nature à la fois complexe et généreuse, entre l'océan, la forêt et le Bassin.
Une nature que nos anciens ont appris à connaître, à respecter, mais aussi à redouter.
Car nous le savons tous ici : **derrière la beauté de nos villages, il y a aussi des risques.**
Les tempêtes, l'érosion, la submersion, les incendies…

Nous les avons trop souvent connus et, cette année encore, nous avons mesuré très concrètement ce que cela signifie.
Nous avons vu ce qui s'est passé à Lège. Nous avons vu la presqu'île évacuée.
Et nous avons eu cette chance — car il faut savoir le dire — que nos villages aient été épargnés par le feu de Saumos.

Derrière cette chance, il y a aussi des femmes et des hommes.
Des bénévoles anonymes, qui ont été formidables et se sont mobilisés sans attendre qu'on leur demande quoi que ce soit. **Certains sont d'ailleurs dans cette salle ce soir.**

Et puis il y a aussi vous, Monsieur le Maire, les élus et les services municipaux, présents nuit et jour, dans la durée, disponibles et efficaces aux côtés des pompiers dans ces moments où tout peut basculer très vite.

Je voudrais, chers amis, que nous les applaudissions ensemble.

Mais vous conviendrez que nous ne pouvons pas attendre la prochaine catastrophe pour réfléchir à l'adaptation de nos villages.
Car si nous vivons avec les éléments, **nous avons toujours su et appris à nous y adapter.**
S'adapter, c'est probablement même ce qui nous a permis de rester.

Nous avons hérité de ces villages.
Nos parents et nos grands-parents les ont façonnés. Ils ont connu les difficultés et ils se sont adaptés.
C'est ce pouvoir d'agir que nous voulons, nous aussi, exercer.
Protéger nos villages, **ce n'est pas les empêcher de changer.**
C'est leur permettre de changer **pour ne pas disparaître.**

En 2025, notre plaidoyer, que beaucoup d'entre vous connaissent maintenant par cœur j'en suis certaine !, rappelait nos inquiétudes et nos besoins.
Mais aujourd'hui plus que jamais, une question se pose à nous :
Comment faire lorsque la réglementation actuelle ou à venir pourrait conduire à la disparition de ce que nous cherchons précisément à protéger ?

C'est dans cet état d'esprit que nous avons organisé cette année une rencontre avec l'Architecte des Bâtiments de France. Et cette rencontre a été importante.
Parce que nous avons entendu quelque chose que nous attendions depuis longtemps : **la possibilité, si la Préfète le demandait, voire la nécessité, de réfléchir à une évolution de la réglementation pour permettre à nos villages de s'adapter aux réalités auxquelles ils sont confrontés.**
Je parle notamment de **la surélévation des bâtiments et de la hausse des faîtages.**
Ce qui est important, c'est que l'adaptation de nos villages puisse enfin être pensée **avec leur réalité patrimoniale et leur réalité climatique**, et non l'une contre l'autre.

Nous avons également rencontré les services de la DDTM.
Et là encore, nous avons trouvé une volonté de progresser vers **une meilleure concertation entre les services de l'État — ABF, DREAL et autres services concernés —, la mairie et nous, habitants et professionnels.** Car nous avons souhaité associer à ces rencontres les représentants des associations professionnelles qui ne sont pas membres de notre bureau.
C'est une évidence pour nous, nous ne sommes qu'un sur ces sujets du moins !

Nous avons également assisté ensemble à toutes les réunions consacrées au fameux PPRL, le Plan de Prévention des Risques Littoraux.
Nous avons écouté.
Mais nous avons parfois eu le sentiment de ne pas être entendus.
Sauf par vous, Monsieur le Maire.
Vous avez en effet demandé au Sous-Préfet une réunion spécifique consacrée aux villages ostréicoles, avec tous les services concernés, vos services et nous.
Vous l'avez également rappelé à Madame la Préfète lors de sa visite sur la presqu'île.
Cette réunion est prévue pour le 25 septembre.
C'est exactement ce que nous souhaitions.
Parce que si nous ne prétendons pas détenir toutes les réponses, **nous connaissons nos villages.**
Nous savons comment et pourquoi ils ont été créés.
Nous savons comment ils vivent.
Et nous savons aussi ce qu'ils représentent aujourd'hui.
Nous vous sommes donc plus que reconnaissants pour cette démarche, Monsieur le Maire, **en espérant que vous serez aussi vigilant que nous sur les suites qui lui seront données.**

Votre nouveau mandat municipal témoigne aussi, Monsieur le Maire, **d'un attachement concret aux villages ostréicoles.**
Nous le constatons dans les faits.
Nos **16 référents de villages** ont aujourd'hui un contact direct avec les services de la mairie lorsque nous avons besoin d'eux.
Une coordination nouvelle s'est également mise en place entre les élus pour nos villages.
Certes, le Premier adjoint, Jean Castagneide, et le conseiller aux villages et au littoral, Laurent Maupilé, y vivent et sont des nôtres.
Mais le lien s'est également tissé avec les élus en charge des affaires maritimes et des métiers de la mer, Patrice Roy, des risques, Luc Arsonnaud, de l'urbanisme, Marie-Christine Bessou, de l'environnement, Catherine Guillerm…
Tous travaillent ensemble sur ces questions.
Et pour nous, cette coordination est précieuse.
Parce que les problématiques de nos villages ne peuvent pas être traitées séparément.
L'urbanisme est lié aux risques.
Les risques sont liés au littoral.
Le littoral est lié aux métiers de la mer.
Et les métiers de la mer sont indissociables de la vie de nos villages.

9 villages où près de **800 habitants, soit environ 10 % de la population de la commune**, vivent et travaillent.
Ils entretiennent leurs maisons, leurs chais, leurs parcs, leurs chemins, leurs bateaux.
Ils consomment, attirent et accueillent des milliers de touristes.
Ils participent à la vie du territoire.
9 villages qui ne sont pas figés.
Chaque année, de nouvelles personnes s'y installent.
Des entreprises se transmettent ou sont reprises.
Des cabanes d'habitation sont réattribuées.
Des enfants arrivent et grandissent ici.
Et certains de nos anciens nous quittent.

C'est la vie d'un village.
Avec ses générations qui se succèdent, ses nouveaux arrivants, ses anciens qui transmettent, ses professionnels et ses habitants.
Une communauté qui se renouvelle, qui transmet et qui continue à vivre.
C'est aussi cela qui fait la force de nos neuf villages : cette capacité à faire cohabiter ceux qui sont là depuis toujours et ceux qui arrivent avec leur propre histoire.
Une communauté unie, mais surtout une communauté vivante.

Votre écoute, votre disponibilité et votre volonté de dialogue sont le point de départ de tout travail sérieux.
Mais attention : cela ne signifie évidemment pas que nous sommes toujours d'accord sur tout !

Je formule donc, au nom de tous, **trois satisfécits assortis de trois demandes.**

Premier satisfécit : la prévention des incendies

Si vous avez organisé une session de formation à la lutte contre les incendies, **prévenez-nous simplement un peu plus tôt la prochaine fois !**
Et promettez-nous aussi un inventaire des RIA adapté à la taille de nos villages, ainsi qu'une intervention ferme auprès d'Enedis pour installer des boîtiers étanches de protection des câbles et surélever les branchements aux compteurs autant que nécessaire.

Deuxième satisfécit : la prévention de la submersion
Si vos services livrent du sable et installent des batardeaux avec l'aide des habitants à chaque risque de submersion, **annoncez-nous que vous allez enfin lancer ce plan pluriannuel de réfection et d'entretien des perrés tant attendu.**

Troisième satisfécit : l'entretien des perrés
Si vos services prennent les devants pour apporter des pierres lorsque les perrés se déchaussent par manque de sable, **promettez-nous d'en appeler au SIBA avec autorité.**

Ces trois sujets relèvent pour beaucoup de l'urgence.
Vous le savez. Nous le savons.

J'en profite également pour formuler une question que beaucoup se posent :
À quoi a servi le budget annexe des villages en 2025 et en 2026, à ce jour ?
Et surtout :
Ne serait-il pas plus constructif de débattre du futur budget 2027 en commission de gestion des villages avant sa présentation en conseil municipal ?
C'est en tout cas notre souhait. Parce que les habitants et les professionnels des villages doivent pouvoir comprendre les choix budgétaires qui les concernent.

Enfin, qui dit ASYNPRO dit **habitants et professionnels**, y compris nos retraités.
Je voudrais donc, chers amis, dire quelques mots sur les métiers de la mer avant que leurs représentants prennent la parole.
Parce que, même si nous ne nous entendons pas tous avec nos voisins, **nous avons tous un copain qui pêche ou qui élève des huîtres !**

Un ostréiculteur est avant tout **un producteur, un agriculteur de la mer.**
Il connaît ses parcs, ses saisons, ses mortalités, ses courants, ses conditions d'élevage.
Il prend soin de sa production pendant des années.
Et je crois qu'il existe aujourd'hui une différence importante entre **vendre une huître et être fier d'avoir élevé cette huître.**
Cette petite chose en plus, cette fierté, cette connaissance intime du produit, on la retrouve lorsque l'on écoute un ostréiculteur parler de ses huîtres.
La dégustation a évidemment sa place.
Mais **elle ne doit jamais faire oublier le métier qui est derrière.**
Parce que si demain nous n'avons plus de producteurs, nous n'aurons pas simplement changé le modèle économique de nos villages.
Nous aurons perdu une partie de leur identité.
Et aujourd'hui, nos ostréiculteurs traversent une période difficile, ces métiers ont besoin d'être accompagnés, entendus et soutenus y compris par la COBAN qui a désormais un super président.

Il y a aussi une autre activité essentielle : **la pêche, qui était le deuxième métier de beaucoup de nos anciens.**
Elle fait partie de l'histoire de nos villages. Et c'est aussi une histoire que l'ASYNPRO a contribué à préserver, puisque nous avons milité auprès de l'État pour que des cabanes puissent leur être attribuées.
Cet historique et ce présent vont d'ailleurs faire l'objet d'un livre.
Et oui, il est enfin fini !

Mais au moment où la tradition commence à s'oublier et où les touristes affluent, il serait bon de faire connaître et valoriser ces métiers. C'est pour cela que je continue à avoir l'espoir de voir un jour **un espace dédié dans la future Maison de la mer.**
Pas nécessairement grand.
Pas nécessairement coûteux.
Mais **simple, vivant et interactif.**
Un endroit où l'on pourrait comprendre comment naît une huître, comment elle est élevée, ce que sont les parcs, les saisons, les outils, les gestes.
Et où l'on pourrait aussi raconter les poissons, les différentes pêches et les autres métiers de la mer.
Faire entendre les voix de ceux qui pratiquent ces métiers.
Faire comprendre plutôt que simplement montrer.

Pourrions-nous être entendus ?

Être entendus est justement le dernier sujet que je souhaite évoquer avec vous tous à l'occasion de notre assemblée générale annuelle.
La convention de gestion des villages ostréicoles, déléguée à la mairie depuis 2012, doit être renouvelée le **1er août 2030 pour 18 ans.**
2030 peut sembler loin.
Mais pour un territoire comme le nôtre, **c'est maintenant qu'il faut commencer à préparer l'avenir.**
Nous vous proposons donc de prendre le temps de réfléchir collectivement à ce que doivent être nos villages dans dix, vingt ou trente ans.
Une démarche que l'on pourrait qualifier de **Convention citoyenne des villages ostréicoles**
Elle pourrait porter sur :

- la prévention des risques ;
- l'érosion ;
- la submersion ;
- les incendies ;
- l'adaptation du bâti et sa transmission ;
- la réglementation patrimoniale ;
- la place de l'ostréiculture ;
- la place de la pêche ;
- l'attractivité de nos villages ;
- et plus largement **leur avenir au sein de la commune.**

Un questionnaire serait adressé en amont afin de faire émerger les priorités et les préoccupations.
Il serait suivi d'une réunion entre les habitants et les professionnels, avant d'organiser une rencontre avec la municipalité, les services de l'État et tous ceux qui ont un rôle à jouer dans cette perspective d'avenir.
Il ne s'agit pas de décider à la place des autres.
Et nous ne demanderons pas que tout soit accepté.
Nous voulons quelque chose de bien plus ambitieux : **Que l'avenir de nos villages soit construit par tous ceux qui les font vivre.**
Parce qu'une convention ne doit pas seulement organiser une gestion.
Elle doit porter une vision.
Et c'est cette vision que nous voulons commencer à construire ensemble, dès maintenant, pour 2030 et au-delà.

Alors, si je devais résumer l'état d'esprit de l'ASYNPRO aujourd'hui, je le ferais en trois mots :
Vigilants.
Constructifs.
Engagés.
Vigilants parce que nous connaissons les risques.
Constructifs parce que nous savons qu'il faut trouver des solutions.
Engagés parce que nous croyons que nos villages le méritent et que rien ne sera possible sans une mobilisation collective.
Ce que nous défendons n'est pas seulement un patrimoine.
Nous défendons une manière de vivre, de travailler, de transmettre et de faire communauté.

Alors, Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les élus, chers professionnels, chers habitants, chers amis des villages :
Ne laissons pas l'histoire de nos villages s'arrêter à ce que nous avons reçu.
Notre responsabilité aujourd'hui n'est pas seulement de conserver ce qui existe.
Elle est de rendre possible ce qui doit continuer.

Je vous remercie